

leur Charte. Et il a enfin demandé à l'Organisation d'accepter comme membres tous les pays soi-disant indépendants et d'expulser tous ceux qui, d'après Pékin, sont des pantins de l'impérialisme. Il a semblé au gouvernement canadien que ces nouvelles conditions soulevaient une question fondamentale: celle de savoir si Pékin lui-même désire encore entrer aux Nations Unies.

En deuxième lieu, il existe une autre condition, posée depuis longtemps et que la Chine communiste n'a jamais retirée. C'est que la population de Formose ne soit représentée d'aucune façon au sein des Nations Unies. Le gouvernement canadien ne peut oublier que le gouvernement de la République de Chine est un des membres fondateurs des Nations Unies et qu'il est à la tête d'une population d'environ 12,000,000 de personnes. Il doit tenir compte du désir de la population de Formose, qui aspire à jouer un rôle complet et honorable au sein de la communauté internationale. Le Canada, pour sa part, ne croit pas qu'il serait conforme aux principes des Nations Unies d'appuyer un pacte qui aurait pour résultat d'empêcher la réalisation de ces aspirations.

En troisième lieu, et que ceci nous plaise ou non, il s'agit d'une question importante qui, d'une façon ou d'une autre, pourrait affecter l'équilibre des puissances dans le monde. Ce n'est pas une question qui peut être étudiée isolément. Tout jugement politique indépendant porté par le Canada doit tenir compte des répercussions diverses que pourrait avoir l'admission de la Chine communiste sur ses autres rapports